

DELIBERATIONS EXAMINEES EN CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,

Vu le décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité,

Vu la délibération n° 2022-05-12 en date du 20 juin 2022 du Conseil Municipal,

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2024 À 19 H 00

N°	DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES	Vote
01	Demande d'achat des biens cadastrés secteur AB n°75 et AB n°219 – sis 19 rue du Faubourg par M. ROBINET	Adoptée
02	Demande de rachat total des biens en partage foncier à l'EPF des parcelles cadastrés secteur AB n°75 et AB n°219	Adoptée
02	Vente terrain M. et Mme CLAUD et Mme TOUBIN Lucie	Adoptée
04	Subventions associations 2024	Adoptée
05	Subventions écoles 2024	Adoptée
06	Chèques remboursements de Groupama, EDF, Engie et Trésor Public	Adoptée
07	CDG 25 nouvelle convention	Adoptée
08	Subvention exceptionnelle Projet DE GAULLE	Adoptée
09	Création d'un poste de rédacteur principal 1 ^{ère} classe, pour M. Philippe CORNEVAUX	Adoptée
	Questions et informations diverses	

LE MAIRE,

Michel MOREL